

## Recherches sociographiques



## Universitaires et intellectuels

André Turmel

Volume 23, Number 3, 1982

Imaginaire social et représentations collectives, II. Mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055994ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055994ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Turmel, A. (1982). Universitaires et intellectuels. *Recherches sociographiques*, 23(3), 387–403. <https://doi.org/10.7202/055994ar>

### Article abstract

L'intérêt manifesté par J.-C. Falardeau pour l'analyse de l'Université en général et du travail universitaire en particulier ne s'est jamais démenti tout au long de sa carrière et de sa vie intellectuelle. De sa désormais célèbre « Lettre à mes étudiants » jusqu'à un texte récent « L'Université... Quelle université? », en passant par un certain nombre d'études plus spécifiques, Falardeau n'a jamais cessé de s'interroger sur les processus sociaux de transformation qui traversent l'université; et qui, à fortiori, sont à l'œuvre au sein même de l'exercice du métier d'universitaire. À plus d'un égard, les analyses de Falardeau demeurent encore actuelles. En 1959, la tâche à l'ordre du jour était celle d'une nouvelle définition de la situation québécoise (canadienne-française, dans les termes de l'époque); pour ce faire, il fallait prendre appui sur une faculté dont toute l'activité serait fondée sur la recherche, recherche posée comme condition essentielle de toute vie intellectuelle. Une vingtaine d'années plus tard, les perspectives se sont modifiées: Falardeau constate la dégradation des objectifs de l'enseignement universitaire à un point tel que la relation professeur-étudiant sur laquelle l'université est centrée s'en trouve déformée et paralysée. Soumise au règne des hommes de l'organisation, l'université devient une institution bureaucratique à la poursuite du rendement et de la rentabilité.

## UNIVERSITAIRES ET INTELLECTUELS

L'intérêt manifesté par J.-C. Falardeau pour l'analyse de l'Université en général et du travail universitaire en particulier ne s'est jamais démenti tout au long de sa carrière et de sa vie intellectuelle. De sa désormais célèbre « Lettre à mes étudiants » jusqu'à un texte récent « L'Université... Quelle université ? », en passant par un certain nombre d'études plus spécifiques,<sup>1</sup> Falardeau n'a jamais cessé de s'interroger sur les processus sociaux de transformation qui traversent l'université; et qui, à fortiori, sont à l'œuvre au sein même de l'exercice du métier d'universitaire. À plus d'un égard, les analyses de Falardeau demeurent encore actuelles. En 1959, la tâche à l'ordre du jour était celle d'une nouvelle définition de la situation québécoise (canadienne-française, dans les termes de l'époque); pour ce faire, il fallait prendre appui sur une faculté dont toute l'activité serait fondée sur la recherche, recherche posée comme condition essentielle de toute vie intellectuelle. Une vingtaine d'années plus tard, les perspectives se sont modifiées: Falardeau constate la dégradation des objectifs de l'enseignement universitaire à un point tel que la relation professeur-étudiant sur laquelle l'université est centrée s'en trouve déformée et paralysée. Soumise au règne des hommes de l'organisation, l'université devient une institution bureaucratique à la poursuite du rendement et de la rentabilité.

### A) *La pratique sociale de l'universitaire : éléments de définition*

Le présent texte s'inscrit dans le cadre des préoccupations qui ont retenu l'attention de Falardeau tout au long de ces années. Il est issu d'un travail de

1. Jean-Charles FALARDEAU, « Les universités et la société », *Mission de l'université*, Carrefour 52, Montréal, Beauchemin, 1952; « Lettre à mes étudiants », *Cité libre*, 23, 1959; « L'université d'aujourd'hui. Réflexions sur l'université en général et l'Université Laval en particulier », dans: Académie des sciences morales et politiques, *Travaux et communications*, III, Montréal, Bellarmin, 1977; « L'Université... Quelle université? », *Tic-Tac*, II, 1, septembre 1978; « Pour que se ranime l'Université Laval », mémoire soumis à la Commission d'enquête sur l'avenir de l'Université Laval, texte ronéotypé, octobre 1978.

recherche qui a pour objet la pratique du métier d'universitaire au Québec ; plus exactement, il concerne l'analyse des différentes transformations, à la fois successives et simultanées, qui ont modifié l'exercice quotidien de ce métier dans l'université québécoise. Le bilan descriptif des changements qui ont affecté le système universitaire au cours des dernières années commence à être connu : les éléments de diagnostic s'accumulent les uns à la suite des autres de la part des diverses commissions d'enquête, lesquelles se mettent inévitablement en branle à intervalles réguliers. En effet, le développement rapide de l'ensemble du système universitaire entraîne des modifications substantielles dans les rapports qu'entretiennent les différents groupes universitaires. Tout se passe comme si l'université était en état permanent de crise plus ou moins larvée ; et ce, quels que soient les secteurs d'activités que l'on considère par ailleurs. On assiste périodiquement à des tentatives de réforme globalisante, ou peu s'en faut. Les réflexions des commissions d'enquête sont connues. À peine a-t-on besoin d'en rappeler les principaux éléments ici : gonflement des clientèles étudiantes ; détérioration de l'enseignement et de la relation professeur-étudiant ; une recherche qui n'arrive pas vraiment à trouver un rythme de croisière ; des finances qui s'amenuisent ; enfin la bureaucratisation croissante des activités universitaires. Tout cela fournit des pistes de réflexion, fort intéressantes au demeurant ; certaines d'entre elles auraient avantage à faire l'objet d'une réflexion plus systématique. Toutefois le caractère essentiellement descriptif de ces constatations<sup>2</sup> ne peut guère fournir d'éléments susceptibles de cerner la configuration générale du travail universitaire ainsi que les processus sociaux qui en assurent la transformation.

Par ailleurs on a assisté, au cours des dernières années, à la publication d'un ensemble de travaux concernant l'analyse du champ scientifique québécois. Bien qu'inscrites dans un même champ d'analyse, ces études abordent une variété d'objets fort différents : ainsi, par exemple, on s'est penché sur le développement des sciences humaines au Québec via le double mouvement de différenciation d'avec la philosophie et d'institutionnalisation dans l'université ;<sup>3</sup> ou encore, on a étudié la structuration du champ scientifique, son organisation, la place et la position des divers agents, leurs stratégies, les types de légitimité auxquels ils ont recours, etc.<sup>4</sup> Pour essentielles qu'elles soient, ces analyses s'inscrivent toutefois dans un autre ordre de préoccupations et, en

2. On pourra à cet effet consulter les sections qui concernent la pratique du métier d'universitaire dans le *Rapport de la Commission d'étude sur les universités* (Québec, Éditeur officiel du Québec, mai 1979) et le *Rapport de la Commission d'étude sur l'avenir de l'Université Laval, Pour la renaissance de l'Université Laval*, Québec, Université Laval, 1979, 347p.

3. Marcel FOURNIER, « Les conflits de discipline : philosophie et sciences sociales au Québec, 1920-1960 », dans : *La philosophie au Québec*, Montréal, Bellarmin, 1976 : 207-257.

4. Marcel FOURNIER, « La fin d'un académisme », *Recherches sociographiques*, XVIII, 2, 1977 : 295-305 ; Yves LAMARCHE, « Le champ intellectuel et la structure de ses positions », *Sociologie et sociétés*, VII, 1, 1975 : 143-153.

conséquence, ne concernent qu'indirectement l'objet de cette recherche. Deux raisons peuvent être invoquées à cet égard : d'une part, les analyses du champ scientifique concernent surtout l'organisation générale des activités scientifiques, *i.e.* de recherche — ou encore la structuration interne d'une discipline — ; d'autre part, ces activités scientifiques ne concernent de fait qu'une partie, fondamentale il est vrai, de l'objet de ce travail, à savoir la pratique de la recherche et ses prolongements institutionnels comme les associations scientifiques et les réseaux de publications.

L'objet de cette recherche, l'exercice du métier d'universitaire, excède largement la seule pratique scientifique, tout en l'englobant cependant. D'une certaine manière, c'est là aller à contre-courant des théories et des épistémologies dominantes à l'heure actuelle, lesquelles ont tôt fait de restreindre le travail universitaire à la seule pratique de la recherche ; et d'organiser par la suite leur réflexion à partir de ce seul découpage. Ce point de vue s'avère parfaitement légitime. Cependant il est apparu qu'il laissait échapper une trop grande part du travail universitaire et qu'on trouve dans celui-ci d'autres types d'activités qu'il faut précisément chercher à cerner, ne serait-ce qu'en raison des conséquences inévitables qui en découlent sur l'activité de recherche elle-même.

Ce qui échappe à la théorie de la pratique scientifique du point de vue d'une analyse du travail universitaire concerne, d'une part, l'activité d'expertise ; on entend par activité d'expertise ce que les technocrates cachent pudiquement sous le nom de service à la société et qui renvoie généralement au travail para-universitaire, à la consultation, à la commandite, *i.e.* à cette spécificité de l'expertise conférée à l'universitaire en raison de sa compétence et de sa spécialisation à l'égard de certaines questions précises et délimitées. J'ajouterai que l'expertise constitue un aspect qui ne s'est généralisé que récemment dans le cadre de l'exercice du métier d'universitaire ; quelles que soient les raisons de cette apparition tardive, on peut noter que cette activité est désormais rangée — sous l'euphémisme service à la société toutefois — parmi les grandes « missions » de l'université au même titre que l'enseignement et la recherche. En conséquence, je poserai donc que la pratique du métier d'universitaire renvoie tout à la fois — et d'une manière que l'analyse devra très précisément cerner — aux activités d'enseignement, de recherche et d'expertise. À ce titre, le travail universitaire est lié aux grandes figures, classiques et contemporaines à la fois, que sont respectivement le professeur, le chercheur et l'expert.

Ainsi le métier d'universitaire étant pour l'essentiel circonscrit dans ses éléments constitutifs, reste maintenant à aborder la question des formes historiques dans lesquelles ce travail s'est donné et s'est manifesté. Soulever cette question consiste en effet à inscrire le problème de la transformation de la pratique universitaire au cœur même du travail de réflexion amorcé ici. Si, de toute évidence, l'exercice de ce métier s'est considérablement modifié au cours

des temps, il importe au plus haut point de penser conceptuellement le changement qui a affecté le travail universitaire. Et ce, en dehors des analyses qui sont habituellement proposées dans la logique classique du schéma de la causalité; comme si les mêmes causes produisaient inmanquablement les mêmes effets, peu importe le lieu et le moment historique où ils adviennent. C'est donc dire que toute pratique universitaire ne saurait être indistincte ou encore composite; elle est marquée historiquement dans des formes particulières et spécifiques. La transformation de la pratique universitaire ne consiste pas dans l'ajout ou la suppression d'une activité quelconque relative à l'exercice de ce métier. À un titre ou à un autre, l'ensemble de ces activités a toujours été constitutif de la pratique universitaire en tant que telle. La transformation opère plutôt par le changement de l'articulation entre les activités qui composent le travail universitaire. C'est donc dire que ces activités ne sont pas simplement juxtaposées ou parallèles les unes aux autres. L'exercice de ce métier se donne toujours dans une forme historique spécifique, laquelle résulte d'un agencement particulier entre les activités constitutives, articulées par une dominante. De sorte qu'à une combinatoire donnée, dominée par l'activité d'enseignement correspond une forme X de pratique; une nouvelle combinatoire axée essentiellement sur la recherche donnera une forme Y de pratique, etc. Ainsi l'objectif de cette recherche consiste-t-il à mettre à jour les diverses formes de la pratique universitaire à un moment donné du développement de son histoire; et à indiquer en quel sens et comment se développe le processus de sa transformation.

### B) *Le discours comme pratique*

Ceci constituant le cadre général d'analyse de cette recherche, ou encore sa problématique si on préfère, il convient maintenant d'explicitier le second volet de ce cadre d'analyse, celui qui concerne les rapports entre discours et pratique sociale et qui permettra d'ouvrir une parenthèse sur l'analyse sociologique du langage et sur le statut des processus discursifs dans l'explication sociologique. J'ouvrirai cette parenthèse parce qu'elle fait généralement problème dans la sociologie classique et qu'une recherche basée sur un matériel discursif soulève vraisemblablement de nombreuses interrogations, le plus souvent critiques, eu égard à la démarche qui est habituellement celle des sociologues.

D'entrée de jeu, précisons que cette analyse procédera à partir de trois corpus différents: la revue *Forum universitaire* publiée entre 1967 et 1973 par l'Association des professeurs de l'Université Laval, les quatre-vingts mémoires présentés à la Commission d'étude sur les universités (Commission Angers, 1977-1978), lors de sa consultation, enfin les cent cinquante-trois mémoires présentés en réponse au Livre vert sur la politique scientifique (1979). Il s'agit là d'un matériel documentaire vaste et considérable, s'échelonnant sur une dizaine d'années qui comptent parmi les plus importantes du point de vue du

développement des universités québécoises. Ce qui signifie très exactement dans le cas dont il est ici question que l'analyse de la pratique universitaire opère par le biais d'une analyse du discours que les universitaires tiennent sur leur métier.

On voit immédiatement la difficulté surgir : en quoi et comment une analyse du discours des universitaires sur leur métier est-elle susceptible de rendre compte adéquatement de la pratique de ce métier ? Comment peut-on analyser le travail universitaire et la façon dont il prend concrètement forme en recourant pour l'essentiel à un matériau discursif, *i.e.* à la façon dont les universitaires parlent de ce travail particulier. Il faut dissiper dès à présent une équivoque, fort courante au demeurant ; en aucun cas, la démarche proposée ne consiste à confronter d'un côté une analyse de discours et de l'autre une analyse de la pratique sociale des universitaires afin d'en mesurer soit l'adéquation, soit un éventuel écart. Ce type d'étude qui se situe dans les démarches les plus habituelles de la sociologie classique en conclut à peu près invariablement au décalage, sinon à l'écart grandissant entre discours et pratique ; d'où les interprétations en termes de retard des mentalités et de la fonction de brouillage du discours et des idéologies par rapport aux pratiques auxquelles ils correspondent.

Notre perspective ne s'inscrit pas dans la démarche d'analyse qui vient d'être brièvement décrite. Elle se situe plutôt dans une direction opposée qui ne répond pas à la discrimination habituellement instituée entre pratique et discours. Au contraire, cette perspective tente d'inscrire le discours au sein même de la pratique sociale et de le définir en tant que tel comme une pratique. De sorte qu'on se trouve ainsi à poser que le discours s'avère de quelque manière constitutif de la pratique sociale universitaire et, à ce titre, susceptible d'en rendre compte. C'est donc dire que la démarche consiste très précisément à procéder à une analyse du processus de transformation de la pratique universitaire tel qu'il se manifeste dans le discours que les universitaires québécois tiennent sur leur métier.

Or une telle position, à la fois théorique et épistémologique, ne va pas de soi en sociologie actuellement ; en fait, elle suscite plus que des réserves qui tiennent en partie à l'incroyable soupçon qui pèse sur la parole et le langage dans une grande partie de la littérature sociologique classique. Soupçon d'ailleurs considérablement renforcé par certains courants du marxisme, voire de la psychanalyse : toute parole voile, masque et déforme, le langage brouille le réel, les idéologies accusent un décalage par rapport aux autres structures sociales comme l'économique et le politique. C'est pourquoi adopter la position qui consiste à ne pas opérer une scission entre langage et pratique amène à se situer en marge des courants dominants de la tradition sociologique.

La construction mise ici en œuvre entre discours et pratique exige quelques précisions. Elle vise notamment à prendre contrepied de la conception qui pose

le discours comme un quelconque miroir, un reflet dans le meilleur des cas, plus ou moins adéquat, d'une pratique sociale qui lui serait extérieure en quelque sorte. On affirmera de plus que cette pratique universitaire ne saurait exister indépendamment ou hors d'un discours qui l'accompagne et la manifeste à la fois ; qui contribue à l'explicitier à tout le moins.

Cette tradition sociologique a opéré une coupure et une dichotomie, sinon une clôture, entre pratique et discours à partir d'une conception, philosophique notamment, qui a toujours opposé matière et pensée, action et langage, réel et imaginaire. C'est à cette conception que la sociologie a puisé certains de ses fondements théoriques qui semblent le plus aller de soi ; ceux-ci, en conséquence, deviennent des acquis sur lesquels il est d'autant plus difficile de revenir qu'ils justifient des démarches de recherche et d'analyse quasi séculaires ou, à tout le moins, des habitudes si fortement ancrées qu'on ne les questionne plus. Il convient de s'arrêter un peu sur ces positions théoriques et de prendre la mesure des conséquences qu'elles infèrent sur le plan de l'analyse. Parce qu'il ne faut guère se leurrer sur ce qui est ici en cause, à savoir une théorie du social qui fonctionne à l'implicite, et dont il s'agit de débusquer les postulats et les conséquences analytiques.

C'est à partir de l'hypothèse d'une fonction symbolique et de sa prégnance dans les processus sociaux que l'on est le mieux à même d'envisager le dilemme dans lequel est enfermée aujourd'hui une certaine sociologie. En effet, pour autant que soit considéré le système catégoriel d'oppositions binaires à partir duquel cette sociologie s'est construite et développée (oppositions identifiées précédemment), on est alors renvoyé à l'insurmontable dichotomie : d'un côté, le roc solide et imperturbable du travail, de l'économie, des rapports de production et de pouvoir, *i.e.* l'objectivité des conduites et des actes, *i.e.* le réel. De l'autre, le caractère fuyant et insaisissable du discours, de la religion, de l'art, de l'idéologie, *i.e.* la subjectivité de la parole et de la conscience, *i.e.* la pensée ; de ce côté, on se retrouve toujours en face de l'éternel débat : soit un univers aussi puissamment que mystérieusement créateur, soit les orties de l'illusoire et du fantasmatique. Or dans la lignée des travaux de Molino,<sup>5</sup> je poserai que le rapport au social n'est ni direct, ni transparent mais médiatisé, et ce, dans les deux types de conduites auxquelles il donne habituellement lieu : la conduite technique (le travail, l'économie, etc.) et la conduite symbolique. Ainsi une entité médiate, soit technique, soit symbolique, s'interpose entre l'agent social et le monde ; l'homme ne transforme pas directement la nature, il se sert de l'outil pour opérer ce travail ; de même il n'appréhende pas directement le monde ou encore ne répond pas passivement aux stimulus que constituent les objets, il interpose la médiation de la parole et du langage pour mieux les prendre en charge. Le caractère médiateur des deux types de conduites a ceci de

---

5. Jean MOLINO, « Sur la situation symbolique », *L'Arc*, 72, 1978.

particulier qu'il ne saurait être ramené à la reproduction d'une organisation du monde (de la nature, du social, etc.) qui préexisterait aux conduites en quelque sorte. La médiation fait advenir quelque chose qui n'était pas là au départ et dont la prégnance est irréductible à un quelconque jeu de miroir ou de renversement auquel conduisent trop souvent certaines conceptualisations en sociologie.

Qu'est-ce à dire du point de vue des pratiques universitaires dont paradoxalement nous ne sommes pas très éloignés ? Banalement qu'elles sont des pratiques médiatisées, tant dans leur aspect technique que symbolique. Ce faisant, et j'en ferai une proposition, l'une ou l'autre composante de la pratique universitaire ne saurait être construite comme un système déterminant le second, et par extension, l'expliquant analytiquement, dans un ordre de dépendance univoque. Si tel était le cas, il faut affirmer qu'on a affaire à un réductionnisme quelconque ; et ce, quelle que soit la théorie appelée à la rescousse pour en rendre compte. C'est sur la base du caractère médiateur des deux types de conduites identifiés qu'on peut penser leur fonctionnement autonome et s'interdire du coup d'induire un déterminisme de l'un sur l'autre.

C'est à ce point précis qu'il convient maintenant de s'arrêter pour réfléchir un instant sur le dédoublement dans lequel se donnent inévitablement les pratiques sociales : à savoir les formes comportementales et les formes langagières.<sup>6</sup> On voit que le travail et l'expérience sociale se scindent en action et en langage à partir du terreau dont on a déjà parlé ; qui plus est, ce dédoublement recoupe pour une large part la distinction entre conduites techniques et conduites symboliques dont on a précisé le caractère essentiel. Or si on estime que toute pratique sociale constitue un phénomène redevable d'une analyse dialectique, on doit l'appréhender dans son rapport à un processus historique spécifique sous la forme d'une totalité, *i.e.* d'un phénomène social total pour parler comme Mauss. Ce qui signifie très exactement que les formes comportementales de la pratique, ce qui relève de l'activité plus spécifiquement concrète, ne peuvent être lestées de tout le poids de l'objectivité et de la matérialité ; et on ne saurait davantage s'autoriser de classer les formes langagières dans l'ordre du fantasmatique et de l'illusoire. En fait, ce dont il est question ici, c'est de la naturalisation du plan canonique d'une certaine analyse sociologique qui autorise les chercheurs à placer, en premier lieu, le réel, *i.e.* les structures économiques et sociales au sens le plus général, puis en second lieu, l'idéologie et le langage. Une telle distinction est tellement ancrée et tellement répandue dans la littérature sociologique qu'elle s'en trouve naturalisée pour

---

6. Une certaine partie de ce qui suit est redevable des propos tenus par Nicole Ramognino lors de deux conférences, non encore publiées, données en novembre 1979 respectivement à l'Université Laval : « Questions méthodologiques et théoriques à propos de la notion de représentation utilisée en sociologie », et à l'Université de Montréal : « Les obstacles épistémologiques à l'analyse dialectique ».



ainsi dire et n'a même plus besoin d'être posée et discutée : elle constitue le principe de base de beaucoup d'analyses sociologiques. Or, conceptualiser la pratique sociale comme un processus implique que l'analyse soit conduite non pas en fonction du dédoublement apparent dans lequel elle se donne, mais par rapport à cette totalité qu'il faut justement s'efforcer de reconstituer.

Du point de vue de l'analyse de la pratique universitaire, il convient maintenant d'examiner les conséquences de ce qui a été exposé précédemment. Ces conséquences sont de divers ordres. Parmi celles-ci, je remarque notamment la mise à jour d'une théorie implicite du social présente et agissante au sein même de la tradition sociologique. Cette théorie implicite se donne dans un double mouvement qui consiste d'une part en un aplatissage des rapports sociaux sur les seules formes comportementales des pratiques sociales et d'autre part au privilège quasi exclusif donné à la fonction de communication du langage et, par extension, à une conception purement utilitaire du langage. À l'opposé, considérer la pratique sociale comme un processus dialectique à appréhender comme totalité conduit à inscrire le langage au sein même des rapports sociaux qui instaurent la pratique universitaire, en tant qu'il constitue un acte, différent sans doute des comportements, mais acte tout de même en train de s'accomplir : le langage constitue, à ce titre, un travail et une opération sur et dans une pratique tout à la fois. Voilà qui était la perspective de cette recherche : une analyse de la pratique universitaire telle qu'elle se manifeste dans le discours que les universitaires québécois tiennent sur leur métier.

Jusqu'ici la discussion concernant la problématique de cette recherche a été essentiellement théorique. Avant de poursuivre plus avant, il peut s'avérer utile d'engager brièvement la discussion à l'égard de certains aspects de l'analyse concrète des données et de la façon dont celle-ci peut être conduite. Alors qu'étaient récemment exposées<sup>7</sup> les coordonnées de ce travail, on avança, outre les objections traditionnelles qui viennent d'être présentées, deux remarques pertinentes que je veux maintenant discuter. La première de ces remarques portait sur la nécessité d'une mise en perspective de cette éventuelle analyse du discours universitaire avec un autre type de matériel ; en l'occurrence, il s'agissait de dégager les configurations diverses de la pratique universitaire telles qu'elles se donnent dans le discours et de les confronter avec une analyse des politiques de l'État quant au développement universitaire au cours de la période considérée. Soit. Et on admettra qu'une telle remarque puisse s'avérer des plus fécondes. Toutefois un problème méthodologique de première importance surgit inévitablement : de quel ordre serait cette analyse des politiques de l'État et sur la base de quel matériel pourrait-elle opérer ? On conviendra que la question est de taille. D'autant qu'on a de fortes chances de

---

7. Dans le cadre d'un séminaire de recherche regroupant des sociologues intéressés par les questions de travail.

se retrouver devant des documents qui soient des énoncés de politique, des orientations à imprimer à la planification universitaire, etc. Dans tous les cas, un matériel qui est de l'ordre du langage. De deux choses l'une alors : ou bien on procède à une analyse du discours de l'État ; ou bien on soumet ces documents à une lecture purement interprétative (ou encore simplement journalistique, ce qui est plus discutable). Dans le premier cas, la démarche peut être fort stimulante. Dans le second, on se retrouve devant une recherche menée en deux étapes, procédant à partir d'un matériel de même nature, mais conduite selon deux registres différents d'analyse. Pourquoi, et quelle est, à ce moment, la validité de cette mise en perspective ? Quel est le fondement d'une démarche qui s'autorise à traiter différemment deux corpus de l'ordre du discursif ? À cet égard, comment l'analyse du second corpus peut-elle servir à confirmer ou infirmer ce qui se dégage du premier ?

La seconde remarque consistait à suggérer la possibilité d'une confrontation entre l'analyse du discours des universitaires avec des données de nature statistique (voire mathématique), comme par exemple une analyse du budget des universités. Pour autant que l'on accepte la proposition selon laquelle le budget constitue l'indice par excellence du choix des priorités universitaires, la démarche proposée cherche à cerner dans quelle mesure la représentation que les universitaires se font de leur métier s'avère adéquate par rapport à une donnée quantifiable d'un autre ordre, à savoir les priorités budgétaires. La question est de taille, on en conviendra. Dans la perspective de la totalité dégagée précédemment, il n'y a à priori rien d'incompatible à une telle démarche, tout au contraire. Le problème me semble résider ailleurs, cependant. En effet, une analyse de budget, mettant à jour les priorités universitaires, peut-elle être donnée d'emblée comme une analyse de la pratique universitaire, de l'exercice de ce métier spécifique ? L'objet d'une telle analyse ne concerne-t-il pas l'institution universitaire en tant que telle ? Auquel cas, nous sommes immanquablement renvoyé au problème de l'articulation entre institution et pratique sociale.<sup>8</sup> Ce qui soulève la redoutable question de savoir dans quelle mesure la pratique universitaire se trouve à être d'abord déterminée par l'institution dans laquelle elle prend forme et se manifeste. Que la pratique soit redevable de l'institution, nul ne saurait en douter. Là pourtant ne réside pas la question essentielle : car ce qui est en cause ici, c'est de savoir, à même le rapport entre institution et pratique sociale, si les transformations de celle-ci peuvent être imputées à celle-là, *i.e.* si les modifications survenues dans l'exercice du métier d'universitaire s'expliquent directement par les changements institutionnels. L'interrogation porte ici sur la nature particulière du lien entre institution et pratique. Plutôt que de le présupposer, il importe davantage de le

---

8. Fernand CAROUGE, « Une pré-notion : le concept d'université et son traitement », *Annales de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Toulouse-le Mirail*, IX, 3, 1973 : 33-49.

construire. À cet égard, nous serions porté à avancer que l'institution exerce des contraintes, fondamentales au demeurant, sur la façon dont la pratique universitaire se déploie ; mais celle-ci évolue d'abord en fonction du rapport entre ses éléments constitutifs, les pressions institutionnelles s'exerçant sur ce rapport, en tant que contraintes cependant. Ce qui veut donc dire qu'on ne saurait, dans un premier temps, attribuer aux budgets universitaires un pouvoir causal d'explication directe quant aux formes historiques dans lesquelles se donne le métier d'universitaire.

### C) *Pratique sociale et jeu de langage*

On a exposé précédemment les éléments plus spécifiquement sociologiques d'une problématique qui a pour objet l'exercice du métier d'universitaire. Travaillant à partir d'un matériel discursif, il est apparu, au fil de la démarche d'analyse, pertinent de compléter les aspects sociologiques de cette problématique par un second objet plus proprement langagier celui-là ; et d'articuler les deux aspects de la question dans une problématique plus générale. Poursuivre le travail d'élaboration conceptuelle dans cette direction s'est avéré fécond à plusieurs égards ; non seulement parce que le matériel d'analyse est de nature discursive, mais peut-être davantage parce que la parole est omniprésente dans ce métier. S'il fallait encore s'en convaincre, on n'a qu'à réfléchir un moment à ce que font les universitaires dans leurs activités les plus courantes et les plus quotidiennes : donner des cours, des séminaires, des conférences ; écrire des articles ou des livres ; rédiger un rapport de recherche ou faire de la consultation ; discuter avec des collègues ou encadrer des étudiants ; participer aux innombrables comités universitaires ou aux activités d'une association scientifique. En un mot, ce sont des producteurs de discours ; leur pratique s'y inscrit d'une manière décisive, car la connaissance scientifique constitue une forme particulière du discours (ce qui n'exclut pas, loin de là, que la science puisse être considérée par ailleurs comme une force productive). Une présence aussi constante et aussi prégnante de la parole dans la quasi-totalité des activités relatives à l'exercice du métier d'universitaire, loin d'être le fruit du hasard, s'avère centrale dans le déploiement de cette pratique sociale particulière. Vouloir en tenir compte d'une part et d'autre part expliciter ce qui passe et se manifeste par ce canal a conduit à l'élaboration de cette problématique langagière. Qu'à cela ne tienne, nous avons donc résolument décidé d'analyser le travail universitaire à travers les formes langagières dans lesquelles il se donne.

Dans un ouvrage récent,<sup>9</sup> Lyotard, réfléchissant sur les problèmes particuliers du développement du savoir dans les sociétés contemporaines,

9. Jean-François LYOTARD, *Les problèmes du savoir dans les sociétés industrielles les plus développées*, Québec, Conseil des Universités, 1979. Ce qui suit est un rappel des principales propositions de Lyotard qui intéressent cette analyse.

affirme qu'il ne faut pas confondre connaissance et savoir scientifique, que la première est notamment plus vaste et plus englobante que le second, qu'elle se manifeste sous des registres et des modes plus variés. À cet égard, on conviendra que le savoir scientifique s'est instauré par l'isolement graduel d'un jeu de langage, celui des énoncés dénotatifs, décrivant strictement des objets. Les autres formes de connaissance admettent quant à elles une pluralité de jeux de langage et procèdent ainsi d'énoncés évaluatif, prescriptif, performatif, etc. Ajoutons à ce premier ensemble de considérations que la science se distingue plus particulièrement des autres formes de connaissance par son assujettissement à l'épreuve de la validation et de la fabrication : dans quelles conditions un énoncé est-il scientifique ? comment peut-on valider un énoncé ou fabriquer une preuve ? etc. Il s'agit en somme des problèmes d'administration de la preuve, caractérisée par l'argumentation, *i.e.* des règles spécifiques de jeux de langage.

Passant ensuite aux problèmes de légitimation dont il nous dit qu'ils constituent la question essentielle du savoir dans les sociétés actuelles, Lyotard est amené à poser que la science ne peut se légitimer par elle-même, *i.e.* faire savoir qu'elle constitue le savoir véridique, sauf à se présupposer justement elle-même. Pour ce faire, la science doit nécessairement avoir recours aux grands récits, *i.e.* au savoir narratif lequel est précisément formé des énoncés autres que dénotatifs dans les jeux de langage. Le savoir narratif a ceci de particulier qu'il génère intrinsèquement sa propre pragmatique en ce sens qu'il est d'emblée légitimant, *i.e.* qu'il fixe ce qui peut se dire et se faire dans une société donnée. Et le détour par le savoir narratif s'avère un recours obligé pour la science dans sa quête de légitimation.<sup>10</sup>

Du point de vue de notre démarche de recherche, les analyses de Lyotard sont doublement intéressantes : d'abord cette caractérisation du savoir scientifique par les énoncés dénotatifs au sein de l'ensemble des différents jeux de langage ; puis, le problème de la légitimité qui impose à la science le recours au savoir narratif et à l'ensemble des autres jeux de langage. Qu'est-ce à dire quant à l'analyse du discours universitaire ? Ceci notamment : le travail universitaire s'instaure comme activité entièrement tournée vers l'élaboration, la transmission et la circulation du savoir scientifique, procédant en cela essentiellement au moyen d'énoncés dénotatifs. Mais quand les universitaires discutent sur leur métier ou sur différents aspects de leur travail, on est en droit d'envisager l'hypothèse d'un déplacement qui consiste à passer d'une activité scientifique, caractérisée par le dénotatif, à un travail de justification-légitimation faisant appel à un ensemble de jeux de langage et d'énoncés différents. L'objet de ce travail de justification demeure toutefois l'activité scientifique en tant que telle. D'une certaine manière, c'est du recours au narratif dont il est ici question au

---

10. Ce qui est dit ici sur les questions relatives à la légitimation est forcément succinct. On en trouvera un exposé plus détaillé aux chapitres 2 et 3, 8 et 9 de l'ouvrage précité de Lyotard.

sein même du déploiement de la pratique universitaire, le passage par le narratif étant une condition de possibilité de l'instauration de cette pratique sociale.

Historiquement, la légitimation de la science a revêtu deux formes de récit propres au savoir narratif : le récit spéculatif et le récit émancipatoire.

1. *Le spéculatif* : il assure le fondement de la science comme système entièrement autonome, ne connaissant qu'une loi et un ordre qui lui soient propres. La science est sa propre fin, puisqu'il n'y a ni contrainte, ni finalité pré-déterminées. C'est la position d'Humboldt dans une formule désormais classique : « L'Université est le lieu où se poursuit, sans contrainte, l'expérience de l'esprit. »

2. *L'émancipatoire* : il associe la science à un processus de libération des hommes et de l'humanité. Le registre sous lequel ce récit s'énonce n'est plus la vérité comme dans le récit précédent, mais celui de la voie juste, celle-ci n'étant réalisable que par la transformation d'un état de fait (de société, etc.) donné. Le savoir ne constitue jamais qu'un moyen assorti d'une fin précise, l'émancipation de l'humanité. La sociologie critique de l'école de Francfort constitue le type même du récit émancipatoire.

Par ailleurs, les transformations technologiques les plus récentes des sociétés industrielles développées se manifestent par une informatisation grandissante des processus sociaux dans ce que Lyotard appelle la post-modernité :<sup>11</sup> les théories de la communication, la cybernétique, l'informatique et les langages d'ordinateurs, les problèmes de mise en mémoire et de banques de données, la télématique, etc. Du point de vue de la question qui nous intéresse, l'effet le plus manifeste de ces phénomènes consiste en l'instauration de nouveaux jeux de langages, inconnus jusqu'à tout récemment : programmatique, déontique, etc. En conséquence, on assiste à une déstabilisation progressive des deux grands récits de légitimation précédents et à l'émergence graduelle d'une nouvelle forme de légitimation : le récit performatif.

3. *Le performatif* : il inscrit la science dans la recherche généralisée d'une efficacité optimale quant au bon fonctionnement du système (social ou autre, selon les cas). La science se légitime en ce qu'elle accroît le pouvoir relié à l'efficacité du fonctionnement du système considéré. Il s'agit donc d'une science technicienne, générée dans le cadre d'une logique marchande.

Si on revient à ce stade aux préoccupations de cette recherche, nous pouvons avancer l'hypothèse que, non seulement la pratique universitaire revêt les différentes formes de légitimation dont on vient de faire état, mais que les diverses activités constitutives de la pratique, à savoir l'enseignement, la recherche et l'expertise, peuvent prendre, à un moment donné, soit la forme spéculative, émancipatoire ou performative. Ce qui offre, du point de vue

11. *Id.*, pp. 5ss.

analytique, un ensemble combinatoire d'une grande souplesse, susceptible de rendre compte des articulations concrètes dans lesquelles se donnent les discours et les pratiques effectives. Est-il besoin d'ajouter que celles-ci ne sont jamais la concrétisation pure et simple des types abstraits qui viennent d'être décrits. Ils participent toujours de plus d'un type, le plus souvent d'une manière contradictoire ; et c'est dans ce mouvement même que naît la transformation de la pratique. L'important toutefois étant de noter que la mise à jour des processus de légitimation opère par le repérage des traces et des marques linguistiques spécifiques caractérisant des énoncés propres à chacun des types.

Il reste cependant à aller au delà de l'identification des divers types de pratique sociale universitaire dans leurs éléments constitutifs ; *i.e.* à construire l'articulation de ces éléments (sociologiques et langagiers) entre eux et l'articulation de ces différentes formes de pratiques entre elles. Mais ce travail reste à faire. À titre purement indicatif toutefois, il est apparu utile, aux fins de cet exposé, de montrer dans quelles directions ce dernier aspect du travail de la problématique pourrait s'orienter, quelles pistes il pourrait être amené à explorer.

Si on considère l'activité d'enseignement d'abord, on peut sans grandes difficultés poser qu'elle est orientée vers la formation, à la fois technique et culturelle, des agents sociaux et vers la transmission des connaissances. Ce qu'un Bourdieu par exemple a pu conceptualiser dans sa théorie de la reproduction ; encore qu'il ne faille pas être trop immédiatement réductionniste et ainsi écarter d'office le caractère productif de l'activité d'enseignement. Cela reste à voir. L'enseignement de type spéculatif se caractérise par la formation de l'esprit en continuité avec la tradition culturelle ; l'agent y est au service du savoir. Par ailleurs, l'enseignement de type émancipatoire est orienté vers la formation de la personne dans son rapport avec la collectivité (la dialectique du je et du nous) ; ici le savoir est au service de l'agent. Quant à l'enseignement de type performatif, on le définit par la formation d'une main-d'œuvre spécialisée et compétente : le savoir y est marqué au coin de l'efficience.

Quant à l'activité de recherche, on la considère généralement comme orientée vers l'élaboration et l'acquisition de connaissances nouvelles dans les différents domaines du savoir ainsi que, par voie de conséquence, vers la constitution de nouveaux domaines de savoir. La recherche s'avère donc redevable d'une théorie de la production bien qu'il ne faille pas mésestimer les aspects plus spécifiquement reproductifs qui lui sont liés de quelque manière. Ainsi la recherche de type spéculatif est complètement tournée vers la recherche de la vérité, en dehors de toute autre considération, notamment sociale ou politique ; en un sens, il s'agit de la poursuite de l'universalité, en fonction des grandes valeurs humaines. De son côté, la recherche émancipatoire se constitue comme un moyen de changement, un guide pour l'action dont la finalité explicite est entièrement mobilisée dans la perspective d'une libération de

l'humanité. Enfin, la recherche-performativité est axée sur l'amélioration de la productivité technologique et sociale, mesurée d'après le critère de l'efficacité; là prend naissance une science technicienne.

*D) Du travail universitaire au travail intellectuel*

C'est bien avec l'activité d'expertise que s'effectue le passage du travail universitaire à ce que l'on appellera désormais le travail intellectuel.<sup>12</sup> En effet, l'expertise qui concerne au premier chef les rapports de l'université avec l'environnement socio-économique a ceci de particulier qu'elle a essentiellement trait à la mise en circulation de ce qu'on classifera provisoirement comme des services. Cela appelle quelques explications. Le travail universitaire produit (et reproduit) un ensemble de biens de diverses natures: des marchandises particulières comme le sont les savoirs et les technologies nouvelles, des agents sociaux dotés d'une formation spécifique et aptes à occuper des postes précis dans la division du travail, enfin des biens symboliques comme une formule mathématique inédite, des textes — articles, livres, conférences —, une formalisation plus poussée en biologie moléculaire ou une réorganisation conceptuelle en théorie de la mécanique des glaces. Néanmoins, une fois produits, c'est à l'expertise en tant qu'activité constitutive de la pratique universitaire que revient la mise en circulation de l'ensemble de ces biens et leur inscription dans un réseau d'échanges où se joue une partie essentielle des rapports dialectiques entre l'université et les groupes sociaux qui constituent son environnement.

C'est précisément à ce titre qu'on s'autorise à parler de travail intellectuel: pour bien marquer le changement, *i.e.* le déplacement du lieu de l'analyse qu'opère l'activité d'expertise par la mise en circulation des produits du travail universitaire. On comprendra sans doute qu'une telle construction, qui vise à circonscrire dans sa matérialité la plus manifeste, *i.e.* dans son travail, le passage de l'universitaire à l'intellectuel, s'oppose de la façon la plus nette aux deux conceptions largement dominantes de l'intellectuel dans la société: d'abord celle de l'intellectuel situé dans l'espace social du pur désintéressement<sup>13</sup> qui, par un juste retour des choses, lui procure un quasi-monopole de la production des représentations sur le monde social, notamment via la mise en forme des catégories et des classifications qui permettent de penser le rapport au monde social; ensuite celle de l'intellectuel dans le champ politique, conception plus classique encore que plus répandue que la précédente, et qui concerne surtout les prises de position — et même éventuellement l'action —

12. Conception qui s'éloigne notablement de celle, plus traditionnelle, de l'intellectuel comme homme de culture.

13. Véritable euphémisme, l'accès à l'espace social du désintéressement se trouve à être un processus asocial, donc naturalisé dans la condition même de l'intellectuel.

sur le monde social et sa transformation. Ce qui a donné lieu aux inévitables dissertations sur le thème : les intellectuels et le pouvoir ainsi qu'à différentes variations sur ce même thème.<sup>14</sup>

L'optique privilégiée ici aborde la question du travail intellectuel d'une tout autre façon. L'universitaire accède au champ intellectuel (pour autant qu'on accepte de le distinguer du champ universitaire) et il y inscrit sa pratique au moyen de l'activité d'expertise qui consiste dans la mise en circulation et l'échange des produits du travail universitaire. L'universitaire se manifeste en tant qu'intellectuel d'abord à même son travail le plus quotidien, le plus banal en quelque sorte ; bien davantage que par ses prises de position politiques ou les représentations qu'il élabore du monde social. Il n'est pas dit que celles-ci soient sans importance, au contraire ; mais compte tenu de ce qui fait l'objet de cette recherche, il a semblé que l'expertise des universitaires était le mieux à même de rendre compte du déplacement de leur pratique vers le champ intellectuel. Telle est du moins l'hypothèse envisagée.

On connaît la formule percutante de Bourdieu : les intellectuels se croient différents des autres, et, à ce titre, inclassables ; ce qui veut dire, échappant à toute classification. L'activité d'expertise permet de mieux prendre la mesure de ce qu'il en retourne. C'est à partir du travail de Fournier sur « la fin d'un académisme »<sup>15</sup> qu'on peut saisir plus spécifiquement l'expertise de type spéculatif. Car il est loin d'être évident, de prime abord, que l'expertise puisse revêtir la forme spéculative d'un strict point de vue logique. En effet, pour autant que le récit spéculatif soit orienté vers la vie de l'esprit, la quête incessante de la vérité, la science ne connaît que sa propre fin. Les rapports avec l'environnement socio-économique (l'expertise) s'avèrent forcément aléatoires, voire inessentiels. Pourtant les recherches de Fournier sur le phénomène de l'académisme dans la société québécoise ouvrent à cet égard une piste qu'il convient d'explorer. Définissant l'académisme comme le processus de constitution d'une science académique, « c'est-à-dire d'une science qui est principalement produite en milieu universitaire et dont le public privilégié est lui-même universitaire »,<sup>16</sup> il définit les conditions de participation à cette science académique : manifester le plus discrètement ses opinions personnelles, apparaître au-dessus de la mêlée, subordonner l'action à la réflexion, fuir les querelles de parti, etc. En un mot, autonomiser le travail universitaire vis-à-vis de l'action politique, en le situant au niveau le plus général et le plus universel. La présentation de l'Académie des sciences morales et politiques est instructive à

---

14. Edward SHILS, *The Intellectuals and the Power*, Chicago, University of Chicago Press, 1972. Michel FOUCAULT et Gilles DELEUZE, « Les intellectuels et le pouvoir », *L'Arc*, 49, 1972 : 3-10. Pour une version québécoise empirique de ce thème, on pourra consulter les articles de Maurice PINARD sur les intellectuels et la question nationale, parus dans *Le Devoir* des 12 et 13 mars 1981.

15. Marcel FOURNIER, « La fin d'un académisme », *op. cit.*

16. *Id.*, p. 303.



cet égard: « Les auteurs de ces essais s'accordent à croire que l'essentiel demeure important, qu'il faut subordonner l'accessoire à l'essentiel, le moyen à la fin, et remettre en question le progrès technique dans l'optique des valeurs humaines. »<sup>17</sup> Ainsi se profile l'intellectuel moraliste dont on peut avancer qu'il caractérise l'expertise de type spéculatif: ses interventions axées sur la défense du beau, du bien et du bon dans la perspective des grandes valeurs et d'une esthétique classique prennent la forme d'un jugement moral sur les transformations de la société.

L'expertise de type émancipatoire se donne comme l'activité qui participe du salut des collectivités et des masses opprimées dans la perspective d'une libération de l'humanité. Elle se concrétise par un travail, de nature très variée, auprès de quelque collectivité qui puisse être classée dans la catégorie des opprimées. Cela est très vaste, on en conviendra: des écologistes aux femmes, en passant par la nation et les organisations d'encadrement de la classe ouvrière (syndicat, parti, etc.), tout ce que les processus sociaux ou le goût du jour inscrivent dans l'oppression peut devenir l'objet d'un travail à caractère émancipatoire.<sup>18</sup> Depuis son autonomisation à l'égard des deux autres activités universitaires, l'expertise émancipatoire a constamment oscillé entre trois formes symboliques particulières qui fixent les contours de son ancrage social: d'abord celle de l'intellectuel engagé dont la figure, monumentale, demeure celle de Sartre. Puis celle de l'intellectuel organiquement lié à un parti ou à un mouvement social; on pense ici à l'intellectuel communiste dont Gramsci a fixé les grands traits et réfléchi sur la pratique sociale spécifique.<sup>19</sup> Enfin celle de l'intellectuel critique, *i.e.* celui qui se prétend inclassable socialement, donc critique; il s'agit de l'intellectuel sans attache et au-dessus de la mêlée, espèce de conscience universelle malheureuse, ce qui constitue en quelque sorte l'idéologie professionnelle des intellectuels. Il va sans dire que prennent forme au sein de l'expertise de type émancipatoire des pratiques sociales différentes, voire opposées, mais qui ont toutes en commun de se permettre, au nom d'une légitimité socialement accordée, de parler avec autorité de la libération du peuple.

Quant à l'expertise de type performatif, elle est plus particulièrement le fait d'une nouvelle catégorie d'universitaires, récemment apparus dans l'enseignement supérieur aux côtés du professeur et du chercheur: l'expert-technocrate, spécialiste des questions et problèmes concrets qui se posent dans l'aire de sa compétence. Cette activité est tout orientée vers l'optimisation des performances; il s'agit en fait de l'augmentation de la productivité la plus immédiate

17. Cité par FOURNIER, *id.*, p. 302.

18. Cela inclut, à titre d'exemple, le discours et les pratiques de certaines constituantes de l'Université du Québec sur le régionalisme.

19. Dans cette veine, on pourra consulter une analyse de l'itinéraire intellectuel de Lukács: Michael Lowy, *Pour une sociologie des intellectuels révolutionnaires*, Paris, PUF, 1976.

et quotidienne des grands appareils de production, de gestion, d'encadrement et de contrôle qui quadrillent les sociétés actuelles. L'efficiencia technocratique qui se mesure en terme d'*input-output* consiste à améliorer la performance d'une organisation — ou d'une technique — dans le cadre d'un système social donné; ce qui signifie d'accomplir mieux et avec plus de force ce qui doit être fait. On assiste alors à la montée d'une science technicienne et d'une technologie sociale, l'une et l'autre caractérisées par la pure circulation des connaissances: les problèmes sont techniques, ils se répètent invariablement où que l'on soit, il suffit de leur appliquer les connaissances déjà acquises afin de les régler et ainsi contribuer à l'efficiencia généralisée.<sup>20</sup>

Pour avoir une vue complète sur l'ensemble des rapports qui instaurent en tant que telle la pratique universitaire, il reste deux questions en suspens que je ne ferai que mentionner. Tout d'abord si nous avons procédé jusqu'ici au décryptage de la pratique par le biais de l'articulation de ses activités constitutives, il s'agirait maintenant de voir comment un matériau plus spécifiquement symbolique — l'idéologie professionnelle des universitaires — opère dans le discours et contribue de la sorte à produire une forme de pratique: il s'agit en fait de rendre compte de la spécificité de la symbolique professionnelle comme effet de renforcement de l'articulation des éléments qui composent la pratique. Ensuite, il nous a semblé que le processus de la constitution des domaines du savoir mettait en jeu des questions de toute première importance; outre le problème des frontières, jamais définitivement fixées, entre les domaines du savoir, ce qui a trait au déplacement de ces frontières, aux découpages qui s'ensuivent des objets de la science, à la réorganisation des rapports entre ces objets a des incidences sur les formes de la pratique et, par extension, sur la configuration du champ universitaire.

André TURMEL

*Département de sociologie,  
Université Laval.*

---

20. À cet égard, une récente brochure publicitaire du Centre de recherches industrielles du Québec s'avère instructive. Elle est intitulée: *Vos recherches scientifiques ont-elles un potentiel économique?* On peut notamment y lire ceci: « Grâce à l'expérience du CRIQ et à ses contacts permanents avec les entreprises québécoises, le chercheur universitaire possède maintenant un partenaire avec qui il est possible de passer de l'idée originale au produit industriel fini. L'utilisation en commun des ressources humaines et matérielles des deux organismes est une garantie supplémentaire que la recherche universitaire pourra avoir des retombées pratiques sur l'économie québécoise. »